



GUIDE DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE



GESTION
DIFFÉRENCIÉE
DES ESPACES
VERTS

ÉDITION

2017





« CHACUN
EST RESPONSABLE
DE LA PLANÈTE ET
DOIT LA PROTÉGER
À SON ÉCHELLE »

YANN ARTHUS-
BERTRAND

Tendre vers un cadre de vie, entre ville et campagne : c'est l'affaire de tous ! Au-delà des terres lointaines, des sites naturels et des surfaces agricoles, l'érosion de la biodiversité touche aussi les espaces urbains. La ville crée aussi sa part de nature. Contribuant à la qualité de la vie et du bien-être des habitants, cette biodiversité urbaine devient une préoccupation majeure des villes.

Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, protection de la santé, prise en compte des attentes sociales et des contraintes de gestion, tous ces enjeux amènent la commune de Pleumeleuc à changer ses pratiques d'entretien des espaces verts. C'est la gestion différenciée : des pratiques plus naturelles et surtout adaptées aux particularités de chaque site.

Mais, ce changement des pratiques associé au Zéro phyto (absence de pesticides) demande à chacun d'entre nous de changer aussi notre regard sur le degré

de « propreté » des espaces verts. Ainsi, terrains sportifs, parcs, abords des bâtiments publics, voirie, ... tous les sites de la commune sont répartis en quatre classes d'entretien.

Fruit d'un travail collaboratif (agents et élus), ce guide sur la gestion différenciée est un outil de communication et de sensibilisation auprès de la population. Son but : que la gestion différenciée devienne une action partagée par tous dans l'intérêt de notre cadre de vie.

Bien plus qu'une technique de gestion, c'est une démarche environnementale évolutive, voire un état d'esprit à l'égard de Dame Nature.



PATRICIA COUSIN,
MAIRE

BONNE « MAUVAISE HERBE » !

Mauvaise herbe, plante indésirable, herbe folle... Quel que soit son nom, elle pousse spontanément là où elle n'a pas été plantée : donc indésirable ! Perçues comme inesthétiques, sales et comme un défaut d'entretien et un laisser-aller du jardinier, ces herbes possèdent pourtant de nombreux atouts. Utilisées autrefois pour leurs propriétés médicinales (plantain, prêle des champs...) ou alimentaires (ortie, pissenlit...), elles sont également utiles à la biodiversité (abri et nourriture pour la faune, structure du sol, stockage du CO₂...).

Finalement, pas si mauvaise ! Alors, parlons plutôt d'herbe spontanée ou d'adventice. A vouloir l'éradiquer systématiquement, il est préférable de la tolérer en lutte alternative. La tolérance à l'herbe (y compris celle du gazon) signifie que, dans le désherbage ou la coupe, le niveau d'entretien est moins strict pour certains espaces.

Qu'est-ce qu'un espace vert ?

L'espace vert renvoie souvent à l'image d'une étendue verte plutôt urbaine mais cette expression recouvre en réalité plusieurs types d'espaces.

A Pleumeleuc, on peut distinguer :

- ★ Parcs, squares
- ★ Espaces d'accompagnement (bâtiments communaux, habitations, entreprises)
- ★ Espaces d'accompagnement de voirie (trottoirs, arbres, accotements...)
- ★ Cimetière
- ★ Terrains de sport
- ★ Espaces naturels
- ★ Chemins sablés, enherbés



EN CHIFFRES

4

agents municipaux
en espaces verts

25 HA

d'espaces verts
urbains

35 KM

de trottoirs

6

aires
de jeux

18 KM

de haies
arbusives

10 HA

de bois

23 KM

de sentiers de randonnée

17 KM

de chemins sablés

HIER

Pendant des décennies, l'aménagement des espaces verts était considéré comme un tout à entretenir pour offrir aux usagers des espaces soignés, identiques et très horticoles en milieu urbain. Pour un tel niveau élevé d'entretien et de propreté, les différentes méthodes classiques étaient intensives, efficaces et rapides : désherbage chimique, tonte courte du gazon, fleurissement annuel, haie monospécifique (une seule espèce), etc. Cette gestion traditionnelle a eu pour conséquence :

- ★ Des risques et dangers sur la santé humaine (irritations, maux de tête, cancers,...)
- ★ La pollution des ressources (eau, sol, air)
- ★ Une biodiversité menacée
- ★ Des paysages urbains standardisés.



MAIS AUJOURD'HUI

Le contexte évolue. Face aux nécessités environnementales et de santé, à la diversité des paysages et des usages et enfin aux contraintes de la commune, ces méthodes traditionnelles se révèlent inadaptées. L'aménagement des espaces verts doit être, désormais, considéré comme un ensemble d'espaces à entretenir différemment selon leur usage. D'où la gestion différenciée qui permet, grâce aux méthodes dites alternatives, d'apporter une réponse plus douce à ces enjeux.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DOIT ASSURER AINSI UN ÉQUILIBRE ENTRE



Les contraintes de la commune : humaines, financières, techniques



INVERSER LA TENDANCE À PLEUMELEUC

Aussi, depuis douze ans, Pleumeleuc s'est engagée dans la démarche vers le Zéro phyto : objectif atteint en 2012 et récompensé en 2017. Les pratiques du service technique communal ont ainsi évolué dans ce sens. Mais l'année 2017 est véritablement l'année charnière dans la mise en place des quatre classes de la gestion différenciée pour inverser cette tendance à la dégradation de l'environnement.



LA DÉMARCHÉ DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE À PLEUMELEUC

2004	2012	2014	2016	2017
Démarche vers un objectif Zéro phyto (1 ^{er} plan de désherbage alternatif)	Classement de la commune au niveau 0 du plan de désherbage	Obtention du prix Zéro phyto décerné par la région (soit le niveau 5 du plan de désherbage)	1 ^{ère} année expérimentale de la gestion différenciée	Obtention du prix Zéro phyto durable décerné par la région « 0 phyto » = Pas d'utilisation de produits phytosanitaires par la commune

Mise en place des 4 classes de la gestion différenciée



Entretien jardiné, horticole



Entretien naturel, écologique

LE CONCEPT

NI MOINS, NI DÉLAISSÉ MAIS DIFFÉRENT ET ADAPTÉ

La gestion différenciée est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts publics, plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité.

La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien à chaque espace, en fonction de sa nature, de sa localisation et de son usage. Le principe est simple : entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible. Elle remet en question le tout horticole, sans pour autant l'exclure.

Les méthodes alternatives utilisées à Pleumeleuc

- ★ Tolérance à la végétation spontanée
- ★ Désherbage alternatif (manuel, thermique, mécanique)
- ★ Tontes différenciées
- ★ Plantes vivaces
- ★ Haies libres
- ★ Prairie fleurie
- ★ Fauchage
- ★ Éco pâturage
- ★ Recyclage et réduction des déchets verts
- ★ Enherbement aux surfaces minéralisées



Ecopâturage à la prairie de l'Auzenais

LES 4 OBJECTIFS DE PLEUMELEUC

A l'échelle de la commune, la gestion différenciée doit permettre de diversifier les paysages urbains en favorisant la biodiversité tout en veillant à une qualité d'usage et de gestion à moindre coût.

Enjeux environnementaux

Préserver et favoriser la biodiversité des espaces verts par :

- la limitation des pollutions
- la gestion des ressources naturelles.

Enjeux sociaux-culturels

Offrir un cadre de vie agréable par :

- une diversité des paysages
- une diversité des usages

Sensibiliser le grand public à l'environnement par :

- des actions de communication
- les pratiques écoresponsables des agents.

Enjeux économiques

Optimiser la gestion des espaces verts par :

- des conceptions paysagères différentes
- des changements d'organisation et de pratiques.

PLUS DE NATURE AUTOUR DE VOUS, MAIS CHEZ VOUS ?

Conçue pour les collectivités, la gestion différenciée est une gestion éco responsable : être exemplaire pour limiter les impacts environnementaux dans l'entretien des espaces verts. Elle permet à la nature de revenir en ville. Au fil des années, Pleumeleuc s'est toujours attachée à préserver et valoriser son patrimoine vert pour tendre vers un cadre de vie entre ville et campagne, pour plus de nature autour de vous.



Jachère fleurie au Parc de l'Eveliniais

Lieu d'agrément, votre jardin est votre petit coin de nature ! La gestion différenciée peut y être appliquée : définir des espaces à usages différents (potager, espace de jeux, détente)... et pratiquer un entretien adapté et écologique.

Si vous aussi, vous voulez devenir acteur de l'entretien de l'espace public, contactez M. Lemonnier, responsable du service technique en Mairie, au 02 99 06 15 60 ou par mail mairie@pleumeleuc.bzh

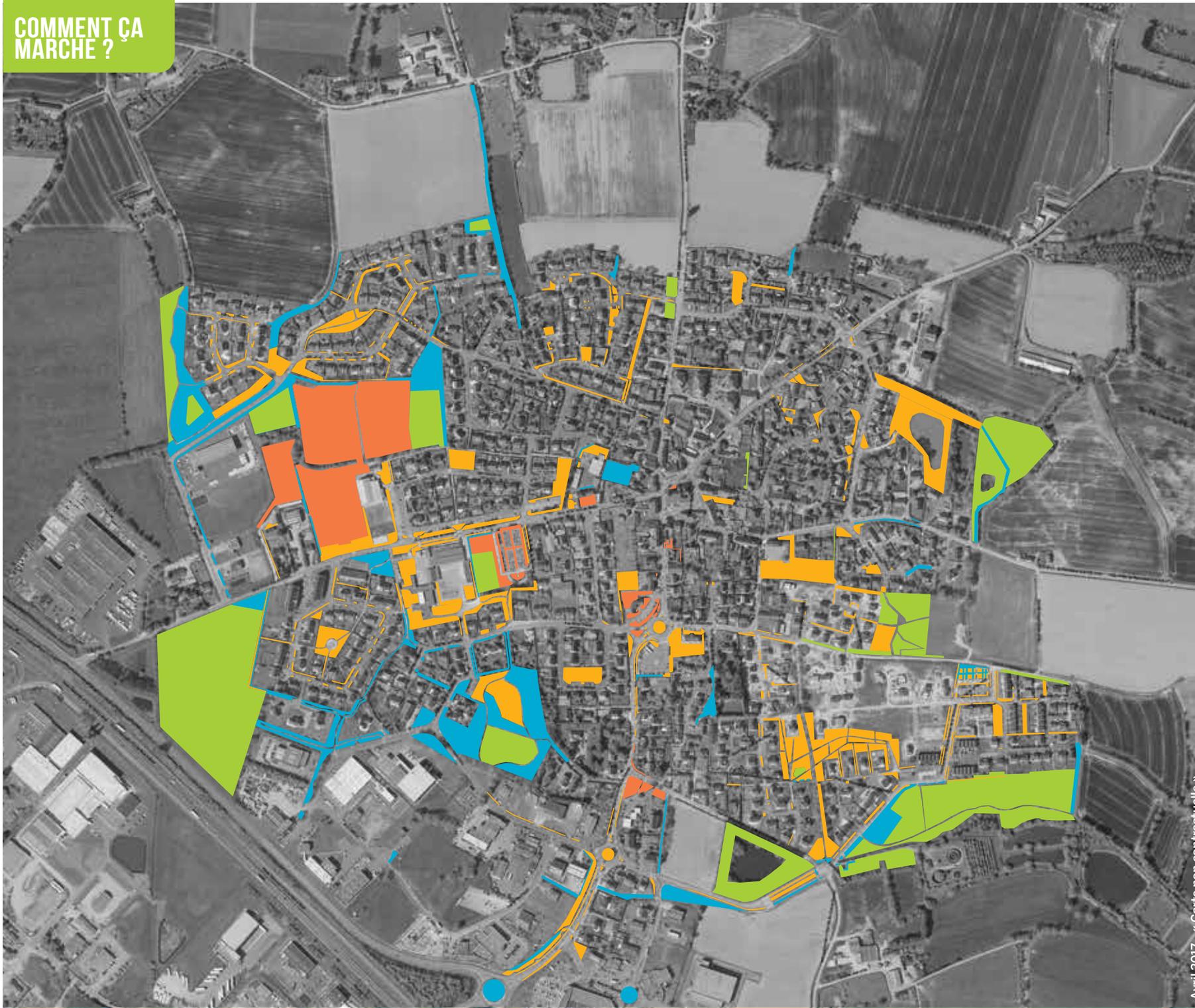


POUR ALLER PLUS LOIN, VOTRE PARTICIPATION ÉCO CITOYENNE SUR L'ESPACE PUBLIC

La gestion différenciée sera d'autant plus cohérente si elle est partagée avec vous non seulement dans votre jardin mais aussi devant chez vous !

En gestion différenciée, la commune de Pleumeleuc demande aux propriétaires d'entretenir les derniers 50 cm publics à la limite de leur pied de mur ou de leur clôture. Mais elle leur laisse carte blanche pour choisir le mode d'entretien (plantation, fleurissement, engazonnement...) à condition qu'ils respectent la gestion différenciée et le zéro phyto. C'est un bon moyen de s'approprier le « planter plutôt que désherber », le « remplacer les herbes subies par des plantes choisies » ou encore de tondre à leur convenance devant chez eux.

La commune accompagne tous les propriétaires désireux d'améliorer l'aménagement de cet espace de proximité et incite à cette gestion partagée et raisonnée de l'espace public.



4 CLASSES D'ESPACES

Concrètement, il s'agit d'appliquer les différentes méthodes allant des plus horticoles au plus naturelles pendant la saison dite de végétation. Selon la classe à laquelle appartient l'espace, le seuil de tolérance à l'herbe (notamment spontanée) varie suivant le type de surface (ex gazon, massif, trottoir...). Plusieurs classes peuvent aussi se côtoyer sur un même site (ex. Parc de l'Evelinai). Cette classification sera amenée à s'adapter en fonction de l'environnement, qu'il soit rural ou urbain, des techniques ou des retours d'expériences.

Carte mise à jour sur
www.pleumeleuc.bzh



LIEUX

- ★ Accompagnement de patrimoine communal ou sites à mettre en valeur
- Exemples :** Mairie, église, médiathèque, lavoir, etc.
- ★ Terrains de sport

ESPACE SOIGNÉ

Espace à l'aspect le plus soigné possible où un entretien très régulier permet de maîtriser la nature.

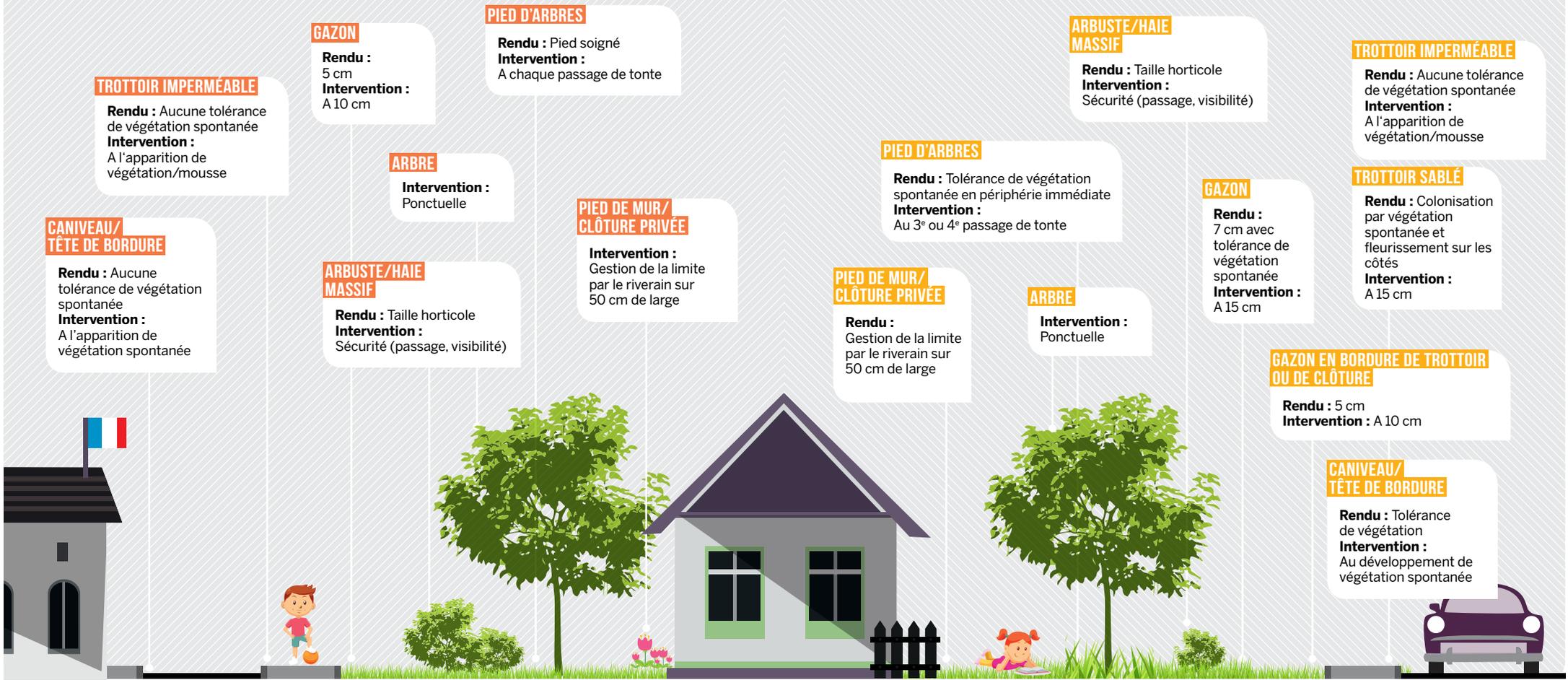


LIEUX

- ★ Accompagnement des autres bâtiments communaux
- Exemples :** Groupe scolaire, salle de sport, etc.
- ★ Accompagnement des habitations et de voiries (lotissements)
- ★ Parcs
- Exemples :** Etang des Forges (1^{ère} zone), Parc de l'Evelinais (1^{ère} zone), etc.

ESPACE DE PROXIMITÉ

Espace à l'aspect soigné où un entretien régulier et simple permet de maîtriser la nature et tolère la présence de la flore spontanée.





LIEUX

- ★ Accompagnement d'entreprises et de voiries
- ★ Parcs, espaces enherbés
- Exemples :** Parc de l'Evelinai (2^e zone), etc.
- ★ Chemins en agglomération
- Exemples :** La Planche, La Réjollais, etc.

ESPACE CHAMPÊTRE

Espace à l'aspect naturel où un entretien modéré autorise le développement de la flore spontanée.



LIEUX

- ★ Parcs, espaces enherbés
- Exemples :** Parc de l'Evelinai (3^e zone) en jachère fleurie, Etang des Forges (2^e zone), prairie Lauzenais, accotements, etc.
- ★ Chemins en campagne

ESPACE NATUREL

Espace à l'aspect le plus naturel possible où un entretien à minima préserve et favorise la flore et la faune.

ARBUSTE/HAIE

Rendu : Forme libre (abri pour la faune)
Intervention : Si empiètement sur passage piéton ou limite de propriété

PIED D'ARBRES

Rendu : Développement et valorisation de la végétation sur périmètre large
Intervention : En fin de saison

ZONE ENHERBÉE

Rendu : 10 cm avec développement et valorisation de la végétation
Intervention : A 20 cm

CANIVEAU/TÊTE DE BORDURE

Rendu : Tolérance de végétation spontanée
Intervention : Au fort développement de la végétation spontanée

ARBRE

Intervention : Ponctuelle

ARBUSTES/HAIES

Rendu : Forme libre (abri pour la faune)
Intervention : Si empiètement sur passage piéton ou limite de propriété

ZONE ENHERBÉE

Rendu : 15 cm
Intervention : 2 passages par an

ARBRE

Intervention : Ponctuelle

PIED DE MUR

Rendu : Gestion de la limite par le riverain sur 50 cm de large

PIED DE MUR/CLÔTURE PRIVÉE

Rendu : Gestion de la limite par le riverain sur 50 cm de large

ZONE ENHERBÉE EN BORDURE DE TROTTOIR OU DE CLÔTURE

Rendu : 5 cm
Intervention : A 10 cm

CHEMIN SABLÉ OU ENHERBÉ

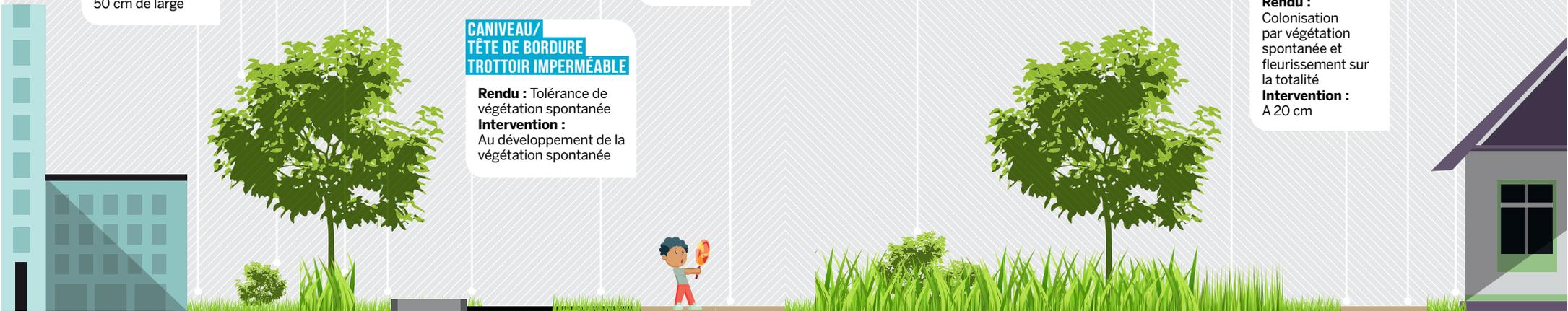
Rendu : Colonisation par végétation spontanée et fleurissement sur les côtés
Intervention : A 20 cm

CANIVEAU/TÊTE DE BORDURE TROTTOIR IMPERMÉABLE

Rendu : Tolérance de végétation spontanée
Intervention : Au développement de la végétation spontanée

CHEMIN ENHERBÉ

Rendu : Colonisation par végétation spontanée et fleurissement sur la totalité
Intervention : A 20 cm



Plus votre jardin accueille de diversité, plus il a la capacité à se défendre contre les nuisibles.

Coupez l'herbe sous le pied aux idées reçues et éco jardinez ! Quelques trucs et astuces parmi tant d'autres... pour un jardinier éco responsable.

Plus d'infos sur www.jardineraunaturel.org

BOUN

Pour éloigner les pucerons

- 1 Je plante du céleri et des plantes aromatiques (romarin, thym, sauge...).
- 2 Je pulvérise une infusion de menthe poivrée.
- 3 Je laisse les chrysopes et les coccinelles s'en charger.
- 4 J'ordonne à mon chien de les manger.



BONNES RÉPONSES
 1 L'odeur les éloigne.
 2 A recommencer en cas d'attaque.
 3 Je peux fabriquer des nichoirs pour attirer ces prédateurs très efficaces.



Pour lutter contre les limaces dans le potager

- 1 Je répands de la cendre, de la sciure ou des coquilles d'œufs pilées autour des plantes.
- 2 Je pose un récipient rempli de bière.
- 3 Je les jette chez mon voisin.
- 4 J'aligne des rondelles de pommes de terre sous une vieille planche éloignée du potager.
- 5 J'attire un hérisson.

BONNES RÉPONSES
 1 Difficile pour elles de se déplacer.
 2 Elles iront boire et s'y noieront (mais attirent aussi les limaces des alentours !).
 4 Elles s'y précipitent.
 5 Il les adore ! Je peux déposer un tas de bois au fond du jardin pour qu'il y fasse son nid.

Pour limiter les herbes folles

- 1 Je sors mon bidon de désherbant.
- 2 Je paille les massifs et le potager.
- 3 Je couvre le sol du potager l'hiver en semant des « engrais verts ».
- 4 J'augmente la hauteur de tonte.
- 5 Je suis « accro » au désherbage.

BONNES RÉPONSES
 2 Paille, prout de bois, déchets de tonte sèche, feuilles mortes...
 3 Ces plantes sont des couvre sol temporaires qui évitent les herbes indésirables : mâche, moutarde, féverole... et fertilisent le sol. (excellent paillage une fois fauchées).
 4 Une tonte plus haute (6 à 8 cm) renforce l'enracinement du gazon, sa couverture enherbée et réduit le développement de la mousse ou des plantes indésirables.
 5 « Huile de coude » et outils pour extirper les racines, mais aussi eau bouillante, désherbage thermique, produits « propres » ou naturels...»

JARDINER, C'EST DU TRAVAIL ET DU TEMPS MAIS ÇA FAIT FAIRE DE L'EXERCICE !

VRAI/FAUX SUR LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

La gestion différenciée est un plus pour notre environnement et pour les générations futures.

VRAI La gestion différenciée associée à la démarche « Zéro Phyto » a permis à Pleumeleuc d'abandonner totalement l'utilisation de produits phytosanitaires dangereux pour les utilisateurs et le public présent. Ces produits sont également de gros pollueurs de nos nappes phréatiques et de nos rivières. Le véritable enjeu écologique est de maintenir, développer et créer de nouveaux écosystèmes pour la flore et la faune que nous souhaitons voir s'installer.

La biodiversité n'existe qu'à la campagne.

FAUX Les zones urbaines sont de véritables réserves de biodiversité. Il est donc important de la prendre en compte et d'adapter nos pratiques (fauches tardives, tontes différenciées...).

La gestion différenciée ne s'applique qu'aux espaces verts.

FAUX La gestion différenciée porte sur les espaces verts mais aussi les chemins, la voirie attenante, les caniveaux... Tous les espaces nécessitant un entretien de l'homme sont concernés.

La gestion différenciée permet de repenser les lieux pour adapter au mieux l'aménagement à son utilisation réelle.

VRAI La gestion différenciée est une adaptation de la gestion classique des espaces verts pour être plus respectueux de l'environnement. C'est adapter la gestion des sites en fonction de leurs usages, de leur fréquentation, de leur identité et de leur place dans la commune.

Rappel 2019 :

Interdiction des pesticides pour les particuliers
Pesticides = danger !
 Toxiques et dangereux pour la santé et l'environnement, apprenez dès maintenant à vous en passer !





RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE S. LEMONNIER AU 02 99 06 15 60

PLUS D'INFORMATIONS SUR



WWW.PLEUMELEUC.BZH

Ce document est certifié Imprim vert sur papier 100% recyclé fabriqué en France



© Illustrations : Freepik